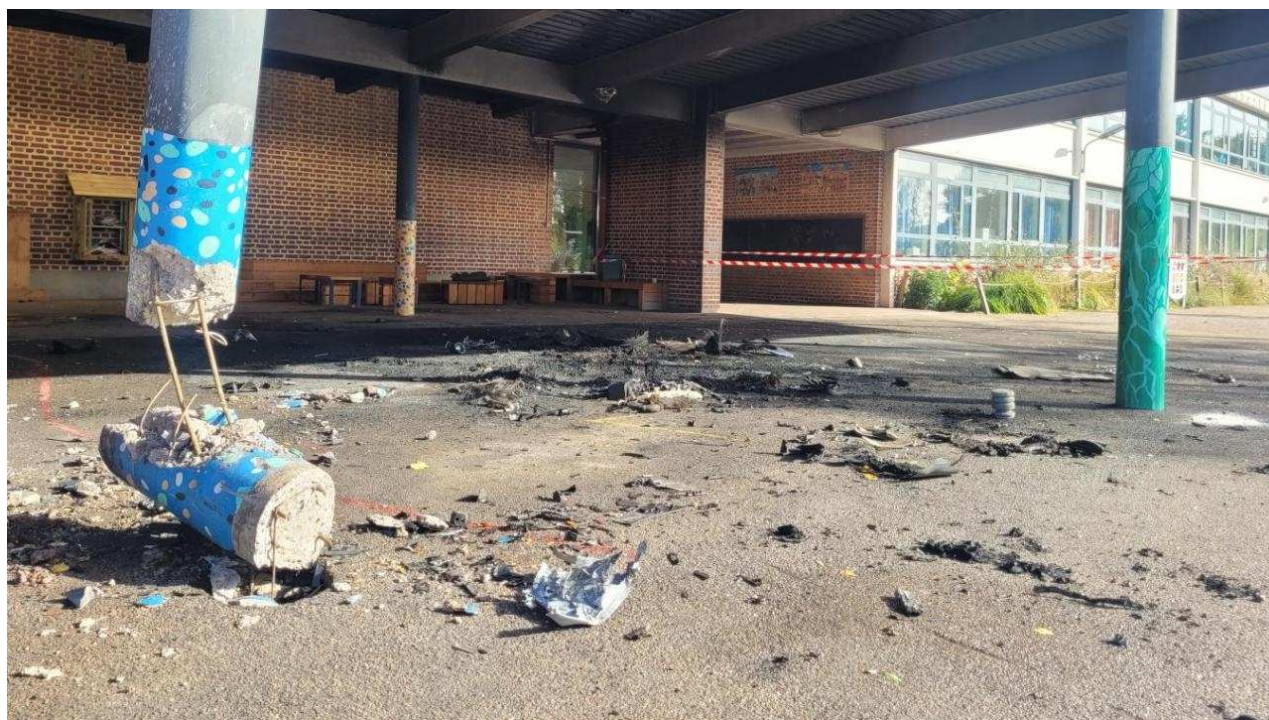


Voiture brûlée, préau défoncé... Cette école des Hauts de Rouen pourra-t-elle rouvrir lundi ?



La sécurité de la structure pose question. Paris Normandie

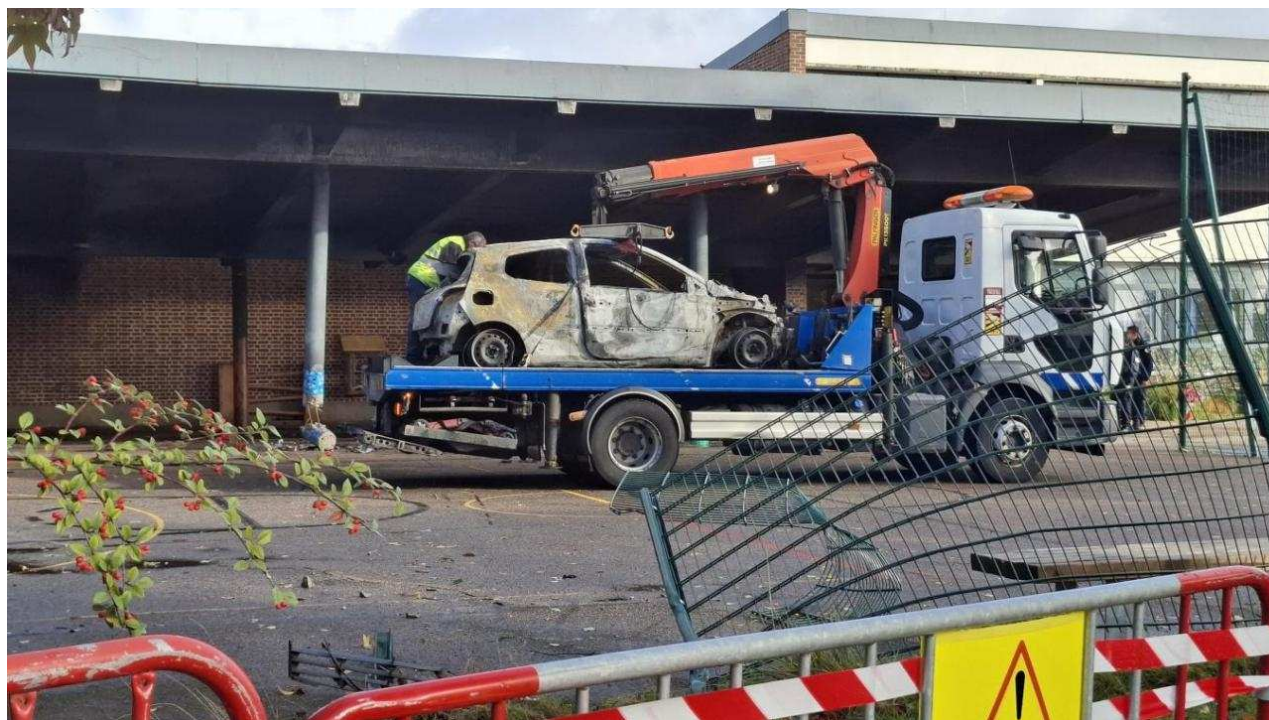
Un impressionnant accident a endommagé le *préau de l'école Guy-de-Maupassant*, sur les *Hauts de Rouen*, samedi 4 octobre 2025. Le conducteur a été retrouvé par la police et interpellé, samedi après-midi.

Une *voiture* à moitié calcinée trône au milieu du *préau de l'école élémentaire Guy-de-Maupassant*, à Rouen, samedi 4 octobre 2025. La palissade complètement *défoncée* laisse entrevoir une partie de l'histoire.

« D'après les premières constatations de la police, la *voiture* roulait à vive allure, *cette* nuit. Elle a franchi le carrefour, décrit Elisabeth Labaye, adjointe au maire de *Rouen* en charge des écoles. Elle a enfoncé les potelets, puis la grille avant de heurter un pilier du *préau*. Puis, elle a explosé sous le *préau*. » Selon le maire de *Rouen*, Nicolas Mayer-Rossignol, les sapeurs-pompiers supposent qu'elle contenait du protoxyde d'azote, « mais la police n'en a pas trouvé

la trace ».

La structure est-elle fragilisée ?



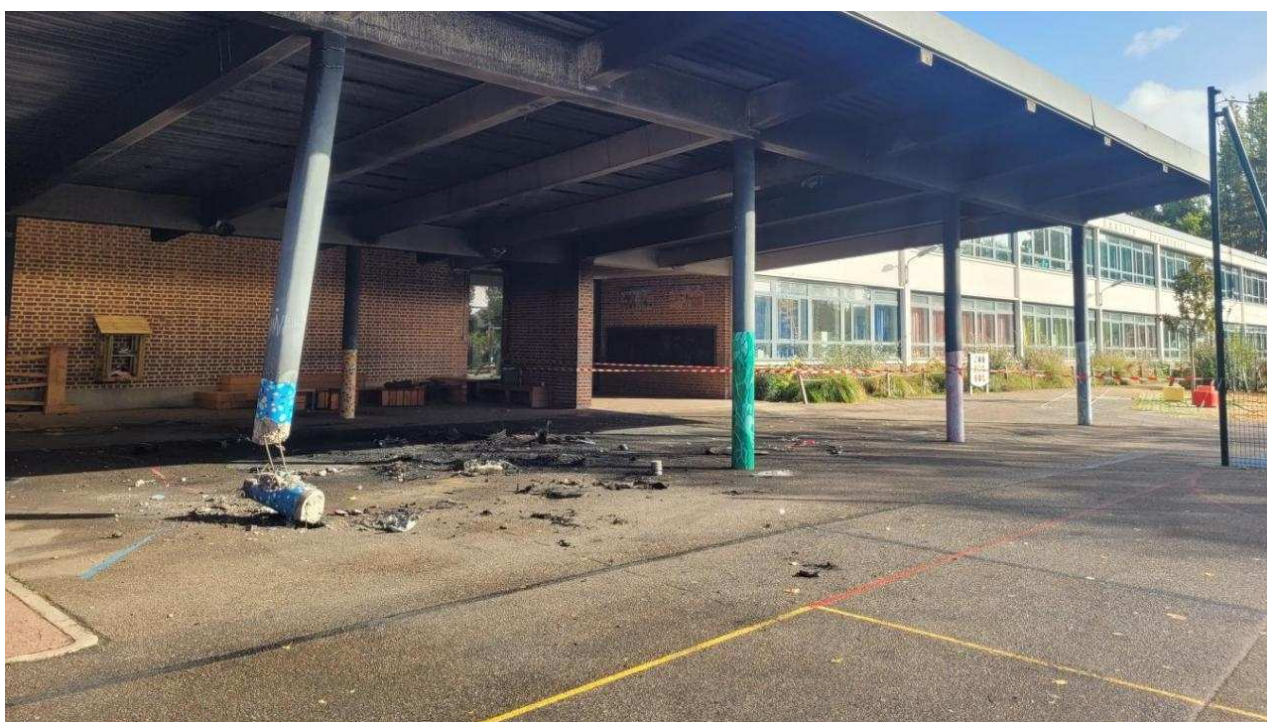
Une voiture a explosé sous le préau de l'école élémentaire Maupassant, à Rouen photo DR

Une histoire improbable mais qui risque *de* perturber la vie *de cette école des Hauts de Rouen, lundi* matin. Un poteau du *préau* est fortement endommagé à sa base, *des débris jonchent le sol* et le plafond est noirci par les fumées. « La *voiture* a été enlevée et une entreprise est en train *de vérifier l'état de la structure du préau* », confiait Elisabeth Labaye, samedi midi, « le reste *de l'école* n'a pas été touché ».



La voiture a traversé le carrefour, défoncé la palissade avant de finir sa course sous le préau. photo DR

Ce *préau* se situe au bout du bâtiment. Des sanitaires se trouvent en dessous. Ceux-ci vont être condamnés momentanément. Une porte d'entrée, qui se trouve également juste à côté du *préau*, va également être interdite d'accès. « Mais nous avons *de la chance*, c'est une grande école [136 élèves, NDLR]. Il y a une seconde porte d'accès *de l'autre côté* ainsi que *des toilettes* ».



Un poteau soutenant le préau a été fortement endommagé Paris Normandie

« Comment accueillir les enfants en toute sécurité ? »

Natacha Botsula, Inspectrice de l'Éducation nationale

« Notre principale question ce matin reste : comment accueillir les enfants en toute sécurité *lundi* matin ? », interrogeait Natacha Botsula, l'inspectrice de l'Éducation nationale, également sur place.

En fin *de* journée, les nouvelles sont rassurantes : *l'école* va pouvoir ouvrir *lundi* matin. « Une entreprise est en train d'étayer le *préau*. Une équipe va refaire la grille abattue par la *voiture*. Et *des* barrières *de* sécurités vont être installées aux abords du *préau* afin d'éviter que les enfants ne s'en approchent. » Les enfants seront accueillis, *lundi* matin, du côté *de* la porte annexe. « Je serai là pour répondre aux questions *des* parents », rassure le maire, Nicolas Mayer-Rossignol, qui sera accompagné *de* son adjointe.

Un homme en garde à vue

Pour ce qui est du bien-être *des* enfants : « nous envisageons *de* commander un bloc sanitaire si les travaux devaient durer plus *de* quelques jours, ce qui est probable », confirme Elisabeth Labaye. Des études complémentaires doivent être réalisées la semaine prochaine. Détail qui a son importance : « les enfants ont l'habitude *de* remplir leurs gourdes dans les toilettes situées sous le *préau*, nous allons donc commander *des* petites bouteilles d'eau afin qu'ils puissent boire dans la journée ». Un mail devrait être envoyé dans le week-end aux familles concernées.

Côté judiciaire, l'homme responsable *de* ces dégâts a été interpellé samedi après-midi : « il est déjà connu *des* services *de* police », confirme l'élue. « Nous espérons que ce n'était pas intentionnel », s'agace le maire. « C'est terrible. C'est une belle école. Nous avons fait *des* travaux récemment. La cour avait été végétalisée, les huisseries changées... C'est *de* la bêtise pure ».

Une plainte va être déposée par la municipalité *de* Rouen.